



Nemours, le 12 avril 2022

**Compte-Rendu de la réunion
du Comité Syndical du Vendredi 8 avril 2022
à Bagneaux sur Loing à la Salle de l'Espace Saint Gobain à 18 H 30**

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi huit avril à dix-huit heures trente, les délégués du Comité Syndical de Transports du Sud Seine et Marne, se sont réunis, à l'espace Saint Gobain à Bagneaux sur Loing, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente Patricia PILLOT, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

BAGNEAUX SUR LOING : Monsieur Claude JAMET, Madame Emmanuelle BERCIS,
BEAUMONT DU GATINAIS : Madame Valérie CÔME,
BOUGLIGNY : Monsieur Philippe LIGERE, Madame Florence MICHEL,
BOURRON-MARLOTTE : Madame Nathalie DUWEZ,
CHARENTREAUX : Monsieur Alexis KERLO,
CHATEAU-LANDON : Madame Marie-Christine MASSON,
CHATENOY : Madame Evelyne BEAUVAIS, Madame Claudine BOURDON
CHENOY : Madame Patricia CHAMBRUN,
CHEVRAINVILLIERS : Madame Danièle LEPAGE,
DARVAULT : Monsieur Fabrice JEULIN,
FAY LES NEMOURS : Monsieur Hanspeter BADJA,
GIRONVILLE : Madame Natalia PLISSON, Madame Ghislaine LEOTARD,
ICHY : Monsieur Jean-Marc POISSON, Monsieur Nicolas PRUNEAU,
LORREZ LE BOCAGE : Madame Maria LEGALLAND,
MONCOURT-FROMONVILLE : Monsieur Daniel MARTINEZ, Monsieur Alain MORLAT,
MONTIGNY SUR LOING : Monsieur Michel GRENET,
MORET LOING ORVANNE : Monsieur Cyril DRONET,
NANTEAU SUR LUNAIN : Madame Alexandra CARRERAS,
NEMOURS : Monsieur Noé SULTAN,
OBSONVILLE : Monsieur Hervé COURTOIS,
POLIGNY : Madame Christine LEDUC, Monsieur Jean-Claude DESNOUES,
REMAUVILLE : Monsieur Jean-Sébastien DEPAUW, Madame Carole LOVERGNE,
SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS : Monsieur Manuel MEIRA, Monsieur Jean-Claude DUMAY,
SOUPPES-SUR-LOING : Madame Nathalie VILETTE,
TREUZY-LEVELAY : Madame Patricia PILLOT,
VILLEMARECHAL : Madame Marie-Odile ROUBENNE, Madame Laurence KLEIN,
VILLIERS SOUS GREZ : Madame Catherine CERAUDO,

Etaient absents excusés :

AUFFERVILLE : Madame Gwenaëlle FASSEU,
BOURRON-MARLOTTE : Madame Stéphanie PACTON,
CHARENTREAUX : Madame Ariane ROUSSEAU,
CHATEAU-LANDON : Madame Marie-Odile SCHORTER,
CHENOY : Madame Sophie GUYON-SISNAKI,
EGREVILLE : Monsieur Jean-Pierre HERAULT, Madame Sylvie RIBES,

FAY LES NEMOURS : Madame Marie-Hélène HELIOT-GUINDRE,
GIRONVILLE : Monsieur Ludovic POCHON,
GREZ SUR LOING : Monsieur Arnaud GAMBINI, Madame Elodie EVRARD,
LA GENEVRAIE : Monsieur Charles ENG
LA MADELEINE SUR LOING : Monsieur Jean-Jacques HYEST, Madame Christel LEBOEUF,
LORREZ LE BOCAGE : Monsieur Michel DENISOT,
MAISONCELLES EN GATINAIS : Madame Elodie DA COSTA,
MONTIGNY SUR LOING : Monsieur Jacques DUHEN,
NANTEAU SUR LUNAIN : Monsieur Rony CAPSALIS,
NEMOURS : Madame Valérie LACROUTE, Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY,
NONVILLE : Madame Marie MORETTI, Madame Alice PORCHER,
OBSONVILLE : Madame Herminia COUSIN,
ORMESSON : Monsieur Jean-Pierre DIDIER,
PALEY : Madame Catherine WOLFF,
TREUZY-LEVELAY : Monsieur Théodore WIBAUX,
VILLEBEON : Monsieur François SIMONET, Madame Brigitte GRATIOT,
VOULX : Madame Laëtitia PUISIEUX, Monsieur Mickaël BRASSART,

Etaient Absents :

ARVILLE : Monsieur Alain PERTHUISON, Monsieur Jean-Pierre BESLE,
AUFFERVILLE : Monsieur Benoît MARIE,
BEAUMONT DU GATINAIS : Monsieur Nicolas POZO,
BRANSLES : Madame Patricia BELO DA SILVA, Madame Marie-Roselle MARDAYE,
CHEVRAINVILLIERS : Monsieur Franck CARPENTIER,
LA GENEVRAIE : Madame Emmanuelle MOLINES,
MAISONCELLES EN GATINAIS : Monsieur Jacques SIMAO,
MORET LOING ORVANNE : Monsieur Edouard POUILLIER,
ORMESSON : Madame Amélie BOISRAMÉ,
PALEY : Monsieur Jérémy AUJARD,
SOUPPES-SUR-LOING : Madame Yvonne FROT,
VILLIERS SOUS GREZ : Monsieur Thierry MASSON,

Mention particulière : Décès de Monsieur Didier CHASSAIN de la commune de Darvault en attente de son remplacement.

Pouvoirs :

de Madame Gwenaëlle FASSEU à Madame Christine LEDUC
de Madame Ariane ROUSSEAUX à Monsieur Alexis KERLO
de Madame Sophie GUYON-SISNAKI à Madame Patricia CHAMBRUN
de Madame Marie-Hélène HELIOT-GUINDRE à Monsieur Hanspeter BADJA
de Monsieur Michel DENISOT à Madame Maria LEGALLAND,
de Madame Catherine WOLFF à Madame Patricia PILLOT,

Assistaient également à cette réunion :

Madame Béatrice BOSCHER-GAUTHIER, Secrétariat du Syndicat
Monsieur Christian DELAVEAU, Directeur Transdev Nemours
Madame Séverine GONCALVES, Bureau d'Etudes Transdev Nemours

Madame la Présidente remercie Monsieur Claude JAMET – Maire de Bagneaux sur Loing de les recevoir dans cette belle salle et elle remercie les membres présents de leur présence.

1 – NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Madame Laurence KLEIN s'est proposée et a été nommée à l'unanimité secrétaire de séance.

**2 – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR POUR L'EXERCICE 2021
délibération 2022/04**

Madame Patricia PILLOT, présente pour examen le compte de gestion 2021 du Syndicat dressé par le Receveur du Syndicat,

Le compte de gestion du Receveur Syndical est voté à l'unanimité.

Celui-ci fait l'objet de la **délibération n° 2022/04**.

3 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2021 – délibération 2022/05

Madame la Présidente présente à l'Assemblée les résultats du Compte Administratif 2021 qui laissent apparaître les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	PRÉVU	RÉALISÉ
DEPENSES	1.419.309,00 €.	1.114.930,28 €.
RECETTES	1.419.309,00 €.	1.201.477,60 €.
<i>Résultat des opérations de l'année</i>		<u>86.547,32 €.</u>
<i>Excédent de fonctionnement reporté 2020</i>		217.392,60 €.
Faisant apparaître un EXCÉDENT de fonctionnement TOTAL de :		<u>303.939,92 €.</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT	PRÉVU	RÉALISÉ
DEPENSES	261.598,00 €.	47.383,80 €.
RECETTES	261.598,00 €.	35.000,00 €.
<i>Résultat des opérations de l'année</i>		<u>-12.383,80 €.</u>
<i>Reprise du Déficit d'investissement 2020</i>		-35.000,00 €.
Faisant apparaître un DEFICIT d'investissement TOTAL de :		<u>-47.383,80 €.</u>

La Présidente rappelle que lors de la réunion du rapport d'orientations budgétaires, il a été évoqué les principales dépenses et recettes du budget réalisées pour l'exercice 2021, du Syndicat Mixte de Transports du Sud Seine-et-Marne.

Madame Christine LEDUC, Vice-Présidente, soumet le Compte Administratif à l'approbation des délégués présentant des résultats identiques au Compte de Gestion de 2021, et procède au vote.

La Présidente Patricia PILLOT quitte alors la salle de réunion pendant le vote. A son retour, elle est informée que le Compte Administratif de l'exercice 2021 est adopté à l'unanimité, sauf une abstention (la Présidente).

Celui-ci fait l'objet de la **délibération n° 2022-05**.

4 – AFFECTATION DES RESULTATS - délibération 2022/06

La Présidente du Syndicat Mixte de Transports du Sud Seine-et-Marne, expose qu'il est proposé d'affecter les résultats de l'exercice 2021 de la façon suivante :

Les comptes seront fixés comme suit :

- R 002 Excédent antérieur de Fonctionnement reporté :	256.556,12 €.
- D 001 Déficit d'Investissement reporté :	47.383,80 €.
- R 1068 Excédent de fonctionnement comptabilisé	47.383,80 €

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité. Celle-ci fait l'objet de la **délibération n° 2022-06**.

5 – CONTRIBUTION POUR LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT – délibération 2022/07

Au cours du rapport d'orientations budgétaires du vendredi 1^{er} avril 2022, Madame la Présidente a proposé à l'Assemblée de maintenir la contribution des communes à 3,10 € par habitant pour l'année 2022.

La contribution pour l'année 2022 représente une recette pour le Syndicat de **205.433,90 €**.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le montant de cette cotisation. Cette décision fait l'objet de la **délibération n° 2022-07**.

6 – CONTRIBUTION POUR LE RESEAU STILL - délibération 2022/08

Au cours du rapport d'orientations budgétaires du vendredi 1^{er} avril 2022, Madame la Présidente a proposé à l'Assemblée de fixer la contribution des communes pour le réseau STILL à la somme de **999.908 €**. Cette cotisation est calculée de la manière suivante : 25 % sur la population et 75 % sur le nombre de bus s'arrêtant aux arrêts.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté les montants de ces cotisations. Cette décision fait l'objet de la **délibération n° 2022-08**.

7 - BUDGET UNIQUE POUR L'EXERCICE 2022 - délibération 2022/09

Madame Patricia PILLOT, Présidente du Syndicat expose le budget pour l'année 2022.

Elle propose à l'Assemblée d'adopter le Budget Primitif en équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **1.737.200,00 €** dont 264.001,00 € pour la section d'investissement.

Le budget Primitif pour 2022 est adopté à l'unanimité, il fait l'objet de la **délibération n° 2022/09**.

8 – EFFECTIF DU PERSONNEL DU SYNDICAT POUR 2022 – Délibération 2022/10

La Présidente propose de maintenir l'effectif suivant :

Un agent en qualité d'adjoint technique territorial à temps complet, chargé de la sécurité et de l'entretien des deux gares routières du sud Seine et Marne de Nemours et de Saint Pierre les Nemours.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité cette décision. Elle fait l'objet de la **délibération n° 2022-10**.

9 – POINT SUR LE TRANSPORT A LA DEMANDE – PRESENTATION DE TRANSDEV

Madame la Présidente donne la parole à Séverine GONCALVES du Bureau d'Etudes de Transdev pour qu'elle présente le bilan du TAD de Nemours mis en place depuis le début de l'année 2020.

Madame Séverine GONCALVES rappelle aux délégués que depuis le 4 janvier 2021, les hameaux de Puiset et de Chaintreauville ont été intégrés au TAD de la zone Ouest, à moyens constants.

Pour vous inscrire à une course avec le TAD voici l'adresse du site : tad.idfmobilites.fr

Vous trouverez en annexe le document de travail qui a été projeté et commenté par Séverine GONCALVES.

Le souhait de SMTS 77 est de pouvoir programmer très prochainement des réunions dans les communes afin de mieux faire connaître le TAD aux administrés.

10 – QUESTIONS DIVERSES

Les élus de Saint Pierre les Nemours souhaitent la mise en place de poubelles aux abris bus, en fait il s'agit de mobilier urbain et cela doit être géré par les communes.

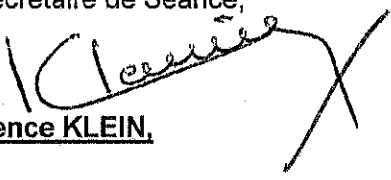
Madame CERAUDO de la commune de Villiers sous Grez, nous fait part de sa demande pour le TAD dans sa commune en heure creuse et également de la création d'un nouveau point d'arrêt.

Pour information nous vous rappelons le site de Transdev : www.transdev-idf.com

La Présidente remercie les délégués pour leur présence et les invite à partager le pot de l'amitié.

La séance est levée à 19 h 30.

La Secrétaire de Séance,


Laurence KLEIN,

La Présidente,


Patricia PILLOT,